

Conseil de l'Eurométropole du 20 novembre 2020 : 69 points à l'ordre du jour.

Le secteur économique et social fait l'objet d'une attention particulière, en pleine crise sanitaire. L'intercommunalité réalise des interventions massives en faveur, notamment, **des publics les plus impactés par les difficultés économiques**.

L'Eurométropole abonde de près de 1 M€ au fonds de résistance initié par le Grand est, en faveur d'entreprises de toutes tailles, et notamment les plus petites. **2 M€ sont consacrés à des subventions en faveur des commerçants et artisans**, afin de prendre en charge tout ou partie de leur loyer de novembre. Plusieurs autres dispositifs d'aides sont engagés par l'Eurométropole pour venir en aide au rebond des entreprises locales et ont été adoptés par le Conseil.

C'est notamment le cas d'un montant de 200 K€ en faveur du fonds destiné à des prêts d'honneur, permettant **aux petits entrepreneurs de reconstituer une trésorerie** lors du redémarrage des activités.

Des aides à **l'économie sociale et solidaire** (140 K€ en faveur d'Alsace active), des interventions dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté (500 K€), en abondement d'un montant équivalent de l'État, ont été votées. Des subventions seront attribuées en faveur de structures d'action sociale (58 K€ au total) et du **fonds solidarité logement** (160 K€).

Le fonds d'aide aux jeunes bénéficie d'un fort accroissement de ses moyens, en raison des besoins qui augmentent en flèche en raison de la crise sanitaire. Le budget de 299 K€ de 2019 atteint cette année 454 K€, plus 51 K€ pour l'animation du dispositif.

À noter aussi que l'Eurométropole poursuit son soutien aux programmes de la Nouvelle politique nationale de rénovation urbaine (NPNRU) ainsi qu'aux bailleurs sociaux. Ophéa bénéficie ainsi de plusieurs garanties d'emprunts dans le cadre **d'aménagements de logements sociaux** dans plusieurs communes de l'agglomération.

La désignation d'un **déontologue pour l'Eurométropole** est également acté, ainsi que le lancement devant aboutir à un pacte de gouvernance entre les 33 communes et l'établissement public. Les contenus et principes vont faire l'objet d'une vaste concertation dans les mois à venir.

De très importants investissements (23 projets dans quinze communes pour 20 M€) vont être déployés par l'agglomération pour **développer le réseau cyclable**. Il ne s'agit pas seulement de créer des kilomètres supplémentaires mais de **résoudre des franchissements** de carrefours encombrés et dangereux et de **discontinuités décourageantes**. L'État abonde ce programme à au moins 20 %.

L'installation **d'une culture de la participation citoyenne** au débat public représente un chantier majeur de l'Eurométropole. Le Conseil travaille sur les modalités d'association de la population à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation des politiques de l'Eurométropole. L'assemblée a adopté le 20 novembre plusieurs **orientations concrètes pour rapprocher les citoyens des politiques publiques**, de leur co-construction et évaluation.

Au cœur de ces engagements, le **Conseil de développement**. L'instance, qui sera renouvelée en février 2021, a présenté son bilan des deux années passées, riche d'une grande activité de propositions et réponses aux saisines de l'Eurométropole. Prochaine étape, se rapprocher des sujets d'actualité et intégrer dans le Conseil de développement au moins un représentant de chacune des 33 communes pour en faire **une entité vraiment intercommunale**.